



ETUDE PROSPECTIVE ET STRATEGIQUE

# Tchad : enjeux électoraux et risques politiques-clés à surveiller

30 mars 2016

N° CHORUS : 2013 1050 101741 – EJ 1600018500



Observatoire pluriannuel des enjeux sociopolitiques et sécuritaires en Afrique Équatoriale et dans les îles du golfe de Guinée – OBS 2011-54

Le ministère de la Défense fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle, visant à compléter son expertise interne. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « *doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés* ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère de la Défense. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

**AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
1. L'ENJEU DE L'ALTERNANCE.....	4
2. LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	7
3. LES ENJEUX SÉCURITAIRES.....	9
4. LES ENJEUX LIÉS AU « PATRIMONIALISME » ET AUX TENSIONS COMMUNAUTAIRES .....	12
CONCLUSIONS.....	15

## Introduction

Pivot de la stratégie de contreterrorisme franco-américaine dans l'espace sahélo-saharien, le Tchad s'est imposé, par la qualité de ses forces armées, comme un partenaire indispensable et un rempart régional, face à la poussée islamiste de l'Afrique du Nord vers l'Afrique subsaharienne. Cependant, cette affirmation de puissance à l'échelle régionale, ainsi que la stabilité interne du pays, restent tributaires d'une base économique fragile, ainsi que d'un processus d'institutionnalisation et de démocratisation inachevé. Aussi, l'élection présidentielle d'avril 2016 constitue un test grandeur nature, tant au regard du contexte socio-économique – particulièrement maussade en raison de la baisse des cours du pétrole – que sur le plan institutionnel. En raison de la militarisation de la vie politique, de l'inscription durable de la menace terroriste dans la sous-région, et plus particulièrement, de l'aspiration d'une partie des Tchadiens à l'alternance, l'échéance électorale d'avril 2016 présente des risques d'exacerber les tensions sociales et le climat de récession que connaît le pays. Cette note contextuelle identifie quelques enjeux et facteurs de risques, dans les champs pertinents – politique, socio-économique, sécuritaire –, pouvant altérer l'évolution du Tchad en 2016.

### 1. L'enjeu de l'alternance

Pour les adversaires politiques du président tchadien Idriss Deby Itno, l'enjeu central de l'élection présidentielle du 10 avril 2016 est la fin d'un cycle de 26 années de pouvoir personnel, exercé sans discontinuité depuis décembre 1990. Ainsi, selon les attentes et les affiliations politiques des interlocuteurs tchadiens, la reconduction ou la défaite du président sortant, constituerait, soit un facteur de basculement de l'équilibre sociopolitique, soit au contraire le gage d'une consolidation de la stabilité du pays<sup>1</sup>. Idriss Deby a pour sa part choisi de dépersonnaliser le débat, en annonçant, s'il est réélu, le retour à la limitation des mandats – supprimée en 2005 –, ainsi que l'adoption d'un régime de type fédéral<sup>2</sup>.

Cette posture présidentielle a pour vertu principale de déplacer le débat politique de l'enjeu de l'alternance vers l'offre d'un renouvellement de la gouvernance, en faisant au passage l'impasse sur les urgences socioéconomiques du moment<sup>3</sup>. De même, en désignant, voire en cooptant, un leader de l'opposition comme Premier ministre<sup>4</sup>, en février 2016, à deux mois à peine de l'échéance

- 
1. Stabilité renforcée depuis la normalisation des relations avec le voisin soudanais, en 2010. Voir la Note N°19 de l'Observatoire – [Le Tchad : un hégémon aux pieds d'argile](#), 18 mai 2015.
  2. La polémique sur le fédéralisme est lancée, *RFI*, 11 février 2016.
  3. Cette remobilisation du thème de la décentralisation comme stratégie de légitimation a déjà été observée au Congo-Brazzaville.
  4. Il s'agit d'Albert Pahimi Padacké, ministre des Finances d'Idriss Deby de 1990 à 1997, membre du parti VIVA-RNDP, de l'ancien Premier ministre Kassire Delwa Koumakoye (en fonction de novembre 1993 à avril 1995 et de février 2007 à avril 2008), il quitte ce dernier en 2002, pour fonder le Rassemblement des nationalistes et démocrates tchadiens (RNDT-Le Réveil) ; sa formation estampillée d'opposition modérée avait signé en 2006 un accord de gouvernement avec le Mouvement patriotique du salut (MPS).

électorale, le président Deby a également recouru à un artifice classique du répertoire politique local, qui consiste à diviser ses adversaires politiques, tout en cultivant une image d'ouverture.

L'hypothèse d'une alternance à l'occasion du scrutin d'avril 2016 dépend toutefois d'une série de préconditions : notamment, de la capacité de mobilisation de l'opposition, d'un taux de participation significatif, d'un effondrement des votes favorables au président Deby au premier tour, ainsi que de la capacité de rassemblement de l'opposition au second tour. Ces éléments ressortaient déjà dans une enquête<sup>5</sup> sur les partis politiques tchadiens, réalisée par le réseau de la société civile CSAPR (Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation), dans le cadre du cycle électoral de 2011.

Selon la perception des enquêtés, ce sont le monopole de la force et celui des ressources publiques qui justifient le maintien du parti présidentiel au pouvoir, bien « plus qu'un bon programme politique »<sup>6</sup>. Tandis que les chances d'une alternance apparaissent considérablement réduites par un ensemble de facteurs, dont le manque de transparence, les pratiques irrégulières, voire la fraude électorale, le manque de moyens financiers pour l'opposition, l'absence de leaders crédibles ainsi que les divisions au sein de l'opposition, et enfin, l'absence de stratégie électorale commune permettant de bousculer l'hégémonie du Mouvement patriotique du salut (MPS), le parti présidentiel<sup>7</sup>.

La disparité des moyens matériels et financiers au profit du MPS, conforte l'hégémonie du parti présidentiel, qui reste de loin la formation la plus structurée et la mieux implantée sur l'ensemble du territoire, alors que le rayonnement électoral de la plupart des partis dépassait rarement deux ou trois circonscriptions lors des élections générales de 2011<sup>8</sup>. Cet avantage se trouve par ailleurs renforcé par la politisation d'une administration territoriale satellisée, en dépit du principe de neutralité inscrit au chapitre IV de l'Accord politique du 13 août 2007. Cet accord, signé entre la majorité présidentielle et les partis de l'opposition, en vue du « renforcement du processus démocratique au Tchad », visait à « créer les conditions d'élections libres, ouvertes et démocratiques » par le biais du dialogue et par la recherche « de solutions consensuelles entre les acteurs de la vie politique tchadienne<sup>9</sup> ».

Lors des élections générales de 2011, plusieurs cas ont été rapportés d'un soutien de l'Administration aux candidats du parti au pouvoir, notamment à travers l'utilisation de véhicules administratifs et la participation d'autorités territoriales et de chefs traditionnels à la campagne électorale<sup>10</sup>.

---

5. L'objectif de cette étude était de produire des éléments objectifs pour alimenter une campagne de plaidoyer sur les limites du processus électoral de 2011 engagé dans le cadre de l'Accord du 13 août 2007 comme seul vecteur de sortie de crise.

6. CSAPR, Enquête sur les partis politiques, 2010, p. 69.

7. *Idem*.

8. Rapport de la MOE UE au Tchad, 13 février 2011.

9. [Point sur l'accord du 13 août 2007 au Tchad](#), *Tchadenligne.com*, 14 août 2012.

10. Rapport MOE UE.

La polémique sur la fiabilité du recensement électoral biométrique, effectué en octobre dernier, a constitué très tôt l'un des points de cristallisation du débat entre la majorité sortante et l'opposition ; cette dernière dénonce un processus vicié d'avance par l'absence de kits biométriques de vérification<sup>11</sup>. Le kit de vérification n'est qu'une simple option, selon le gouvernement, compte tenu des difficultés budgétaires du moment ; mais pour les principales forces de l'opposition, son utilisation dans les bureaux de vote est un gage de transparence. En effet, il permet d'authentifier les électeurs enregistrés, au moment du scrutin, et par conséquent d'invalider automatiquement les votes multiples ou frauduleux, en évitant les contrôles prolongés dans le temps<sup>12</sup>. Cette polémique est l'un des signes annonciateurs d'une inévitable crise postélectorale, en cas d'une victoire large ou étriquée du président sortant, que l'opposition soupçonne déjà d'organiser la fraude en amont de l'élection<sup>13</sup>. La marge de manœuvre de l'opposition reste toutefois difficile à évaluer en l'absence d'un projet politique alternatif clairement identifié.

En effet, en dépit d'une conjoncture économique défavorable et d'un climat de mécontentement social généralisé, dont elle pourrait politiquement tirer parti, l'opposition tchadienne semble encore pâtir d'un déficit d'image, aggravé notamment par sa propension à la division, comme l'atteste la multiplicité des candidatures au premier tour de l'élection présidentielle d'avril. Selon le professeur Ahmat Mahamat Hassan, « *Le mécontentement général qui est constaté dans le pays du fait de la mauvaise gouvernance, n'a pas été capitalisé ou récupéré par l'opposition pour amener le pouvoir à plus d'ouverture et vers des véritables négociations sur la situation générale du pays*<sup>14</sup> ».

Or, la gestion « consensuelle » de l'État tchadien, amorcée depuis 1996, a permis à Idriss Deby d'associer formellement les partis politiques de l'opposition aux différents gouvernements qui se sont succédé au cours de ses quatre mandats. Les principaux chefs de file de l'opposition tchadienne, à l'exception notoire de Ngarlejo Yorongar<sup>15</sup>, ont participé à la gestion de l'État sous Idriss Deby. C'est notamment le cas de Saleh Kebzabo<sup>16</sup>, leader de l'Union nationale pour le développement et le renouveau (UNDR), présenté comme le véritable challenger de Deby, mais aussi le cas des anciens Premiers ministres, Nouredine Delwa Kassiré Koumakoye et Joseph Djimrangar Dadnadji<sup>17</sup>.

---

11. [Élections 2016 : contradiction autour de l'utilisation des kits biométriques de vérification](#), *Tchadinfos.com*, 3 janvier 2016.

12. [Controverse électorale : Le kit de tous les possibles !](#), *A-Contrario*, 23 mai 2015.

13. [Premier recensement biométrique au Tchad](#), *BBC*, 27 octobre 2016.

14. Ahmat Mahamat Hassan, maître de conférences en droit public et sciences politiques à l'université de N'Djamena. Communication, février 2016.

15. Opposant historique et président de la FAR (Fédération action pour la République/Parti fédéraliste), sa candidature à l'élection présidentielle a été rejetée en février par la Cour constitutionnelle. Sa formation est représentée par quatre députés à l'Assemblée nationale.

16. Saleh Kebzabo est le chef de file de l'opposition démocratique, en vertu de la loi sur le statut de l'opposition, l'UNDR étant, avec ses dix députés le parti de l'opposition comptant le plus de représentants à l'Assemblée nationale.

17. Présidentielle au Tchad : qui sont les principaux adversaires d'Idriss Deby Itno ? *Jeune Afrique*, 9 mars 2016.

Ce dernier a démissionné début 2015 du MPS, dont il était membre depuis vingt ans, pour créer son propre parti, le Cadre d'action populaire pour la solidarité et l'unité de la République (CAP-SUR).

Cependant, comme le souligne Ahmat Mahamat Hassan, nombre de partis politiques tchadiens « ont été mis sur pied ou pris en main par des hommes politiques qui étaient déjà des figures publiques connues – opposants historiques ou apparatchiks en rupture de ban ». Créés autour du capital politique de leurs leaders, ces partis sont très centralisés et caractérisés par des pratiques « personnalistes et informelles » difficiles à saisir. Leurs actions, « souvent mal coordonnées s'analysent rarement en termes d'idéologie, de programmes et de plate-forme politique ». Aussi, à l'instar de certaines organisations de la société civile et organes de presse, les partis politiques ne semblent pas jouer pleinement leur rôle. Minés par diverses difficultés – division, crise de leadership, dépendance financière et matérielle, corruption, etc. – les formations de l'opposition tchadienne « ne semblent pas en mesure de proposer des solutions et de se poser en alternance crédible pour le pays ».

Toutefois, à l'inverse de la présidentielle, les élections législatives, elles, pourraient être plus ouvertes, avec la présence de l'UNDR de Saleh Kebzabo, le CAP-SUR de Joseph Djimrangar Dagnadji et le PTPT de Djimet Clément Bagaou. Bien que nombre des partis de l'opposition ne soient pas implantés dans le nord du pays, en raison notamment d'un manque de moyens, mais aussi d'actes d'intimidations et de l'hostilité supposés des militants du MPS et des élites originaires du Nord, il y aurait moins de chance pour Deby d'obtenir la majorité à la prochaine législature<sup>18</sup>.

En attendant, le contexte politique tchadien se caractérise d'une manière générale par une tension indécise, entre une opposition velléitaire mais encore dispersée, et un pouvoir tenaillé par l'usure du temps, et l'érosion de sa légitimité, mais déterminé à conserver son emprise sur le pays en maîtrisant tout, y compris les tentatives de contestation d'une population prise en étau par la dégradation de la conjoncture économique.

## 2. Les enjeux socio-économiques

C'est dans le champ socioéconomique que se manifestent les indices les plus tangibles de risques de turbulences à venir. Le contentieux électoral, conjugué au climat de restriction de la liberté de manifester, est de l'avis de nombre d'observateurs, de nature à catalyser, dans une échéance difficilement prédictible, « la révolte des Tchadiens déjà nourrie par les criardes injustices et la rudesse des conditions de vie qui leur sont imposées<sup>19</sup> ».

La révolte, notamment au sein des couches sociales jeunes, reste particulièrement la hantise de tous les pouvoirs de la sous-région, depuis la révolution burkinabée d'octobre 2014, dont ils redoutent l'effet de contagion, alors que se multiplient les signaux d'alarme.

---

18. Selon Mamadou Maindoh, ancien député du RNDT-Le Réveil. Communication, février 2016.

19. Maxwell Naringué Loalngar, [Controverse électorale : le kit de tous les possibles I](#), *A-Contrario*, 23 mai 2015. La multiplication des interpellations de militants de la société civile ou de la presse indépendante depuis le second semestre 2015, est un indice d'un durcissement du climat politique.

La récurrence des manifestations depuis novembre 2014, dans la plupart des villes tchadiennes – à Sarh, Moundou, N’Djamena, Abéché, Doba, Kyabé<sup>20</sup> –, « *contre la cherté de la vie, la pénurie artificielle de carburant, le controversé port obligatoire de casques [pour les motocyclistes], sans oublier la tension liée à la discriminatoire et avortée loi pastorale, sont là pour montrer la fin des impatiences "bridées", [ la détermination d’une frange de la population tchadienne] à en découdre avec un système qui asphyxie tout le monde sauf ses partisans* ». Pour l’analyste Maxwell Naringué Loalngar, ces manifestations « *sont à considérer comme des petites séances d’entraînement à la révolte populaire généralisée qui sourd et contre laquelle toute l’armada militaire d’un pouvoir prompt à la répression ne pourra rien quand elle explosera*<sup>21</sup> ». Pour cet analyste, le point de rupture est si proche, « *que des forces insoupçonnées, même sans leadership affiché, sans canalisation des forces politiques régulières, se lèveront du peuple pour porter un printemps tchadien. Et d’imposer par la suite aux uns et aux autres courants politiques la conduite à tenir*<sup>22</sup> ».

L’insuffisance des recettes de l’État due à la baisse vertigineuse du cours du baril de pétrole a déjà un impact sur le versement, à terme échu, des salaires des fonctionnaires. Cette situation perdure depuis les derniers mois de l’année 2015. Par conséquent, chaque début de mois, est ponctué de grèves pour la réclamation du versement des salaires du mois précédent<sup>23</sup>. Ces grèves fédèrent les générations, et tendent à décloisonner les intérêts des différentes catégories sociales, lorsque les collégiens et étudiants descendent dans les rues de la capitale pour réclamer conjointement le paiement des salaires des enseignants et le versement des arriérés des bourses des étudiants<sup>24</sup>.

Le coût des élections, en 2016, devrait immanquablement augmenter la pression sur les ressources de l’État, exacerbant davantage les risques de tensions sociales. L’amorce d’un mouvement social plus structuré, sous la bannière du collectif « Trop c’est trop », regroupant diverses associations de la société civile, mais aussi autour des actions du Collectif des associations et mouvement de jeunes du Tchad (CAMOJET), constitue un indice notable des turbulences sociales à surveiller.

Au tournant de l’année 2016, en effet, ces deux mouvements ont entamé une épreuve de force avec le pouvoir tchadien, dans un contexte de restrictions croissantes à la liberté de manifestation sur la voie publique. Le 4 février, les militants du CAMOJET initiaient une marche de protestation contre la mesure de la Loi de finance 2016, qui ferme pour trois ans les portes de l’intégration à la fonction publique pour les diplômés d’universités et d’écoles professionnelles. Cette marche sera sévèrement réprimée par les forces de l’ordre et leurs responsables arrêtés<sup>25</sup>.

---

20. Rapport sur les événements de Kyabé du 25 avril 2015, LTDH ; une manifestation de la population à la suite du décès d’un prévenu en garde à vue a été violemment réprimée se soldant par cinq morts et plusieurs dizaines de blessés par balle réelle.

21. *Op. cit.*

22. *Idem.*

23. [Lycées et universités paralysés par la grève](#), Makaila, 11 novembre 2015.

24. Souleymane Adoum, Chercheur doctorant à l’*African Studies Centre*, Leiden, communication, février 2016 ; [Tension sociale au Tchad](#), BBC, 13 avril 2015.

25. [Une vingtaine d’arrestations lors d’une manifestation pour la "jeunesse"](#), VOA, 6 février 2016.



Ce mouvement a néanmoins été suivi, le 15 février, par celui des lycéens protestant contre le viol de la jeune Zouhouira, fille d'un opposant politique tchadien, Mahamat Yesko Brahim, survenu le 8 février. La photo de la jeune femme, nue et en larmes, avait été publiée sur Facebook par ses agresseurs, parmi lesquels se trouvaient, selon la presse tchadienne, des fils de dignitaires et généraux tchadiens. Ce qui aurait pu rester un fait divers anonyme, devenait un incident politique majeur, à travers la vague d'indignation qu'il allait soulever dans tout le pays ; des centaines de manifestants ont réclamé, dans les rues des villes tchadiennes, justice pour Zouhouira et toutes les victimes de violences sexuelles. L'ampleur de la vague de protestation forcera Idriss Deby à prendre position, pour condamner le viol et assurer aux Tchadiens que « justice serait rendue<sup>26</sup> ». Ces protestations lycéennes se sont cependant soldées par la mort de deux jeunes manifestants, le premier tué par la police à N'Djamena, la capitale, et le second par l'armée à Faya Largeau, dans le Nord<sup>27</sup>. Les réseaux sociaux ont par ailleurs été coupés et les manifestations de rue interdites depuis. Le 24 février 2016 cependant, la plate-forme « Ça suffit », qui réclame le départ du président Deby, avait appelé, en collaboration avec la coalition « Trop c'est trop », à une journée « villes mortes » sur toute l'étendue du territoire. Pour les initiateurs de ce mouvement, le suivi du mot d'ordre par un grand nombre des Tchadiens a démontré le rejet la candidature de Deby par une grande partie de la population<sup>28</sup>.

Dans ce contexte de dégradation continue des conditions socioéconomiques et d'absence de perspectives socioprofessionnelles, la jeunesse tchadienne pourrait, selon le sentiment de nombre d'observateurs, s'imposer parmi les acteurs incontournables d'un scénario de rupture au Tchad<sup>29</sup>.

### 3. Les enjeux sécuritaires

Pour nombre de Tchadiens, la force et le contrôle des armes restent les éléments-clés de la gestion et de la préservation du pouvoir dans le pays. L'autre élément, et non des moindres, c'est la donne internationale qui semble privilégier la lutte contre le terrorisme et pour la stabilité de la sous-région, au détriment des questions relatives à la démocratie et aux droits des citoyens<sup>30</sup>.

L'armée tchadienne, célébrée pour ses qualités guerrières à l'extérieur, reste sur le plan interne paradoxalement vulnérable à bien des égards, lorsque l'on connaît le sort réservé à certains soldats du rang et les discriminations auxquelles seraient confrontés certains officiers. Le premier élément de vulnérabilité touche à sa structuration, caractérisée par l'existence en son sein de trois corps d'instincts : la garde présidentielle, appelée aussi Direction générale des services de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE), dont le traitement et l'équipement militaire n'auraient pas d'égal au

---

26. Le viol d'une lycéenne agite le pays et conduit Idriss Deby Itno à réagir, *Jeune Afrique*, 15 février 2016.

27. L'opération « ville morte » massivement suivie, *Jeune Afrique*, 24 février 2016.

28. *Idem*.

29. Souleymane Adoum, chercheur doctorant à l'*African Studies Centre*, Leiden, communication, février 2016.

30. Ahmat Mahamat Hassan, maître de conférences en droit public et sciences politiques à l'université de N'Djamena. Communication, février 2016.

sein des forces de défense et de sécurité<sup>31</sup> ; viennent ensuite « les forces du clan présidentiel », dont les éléments arborent tous les grades d'officiers supérieurs, et enfin, l'armée régulière tchadienne, constituée de soldats et d'officiers dont les salaires ne correspondent plus au coût de la vie dans nombre de villes tchadiennes. Un officier supérieur gagnait, en 2015, environ 245 000 FCFA (377,4 euros) par mois, contre 35 000 FCFA (53,2 euros) par mois, pour un soldat du rang<sup>32</sup>.

Un autre fait marquant relatif aux conditions de vie de certaines unités de l'armée tchadienne est la vétusté de nombre de ses casernes, peu entretenues depuis la guerre civile de 1979. Par conséquent, la plupart des hommes de troupe vivent parmi la population dans les quartiers les plus déshérités des villes, les seuls accessibles au regard de leurs soldes ou primes. Dans ces conditions, l'armée tchadienne pourrait difficilement être considérée comme un facteur de stabilité, selon le chercheur Souleymane Adoum, particulièrement en cas d'une dégradation conséquente de la situation socio-économique. Bien davantage, la composition de certaines unités sur des bases communautaires ou claniques constitue un autre facteur potentiel de déstabilisation. Selon nombre de témoignages, les officiers et les soldats non apparentés au clan du président Deby, seraient l'objet de traitements discriminatoires au quotidien, et en concevraient une profonde frustration<sup>33</sup>. Cette situation est à l'origine d'incidents récurrents et d'actes d'insubordinations que connaît chaque année l'armée tchadienne. Des actes graves d'insubordination ont notamment été enregistrés au sein des unités déployées au Mali. En septembre 2013 et en novembre 2014, des soldats mécontents de leurs conditions de vie ou réclamant des arriérés de soldes avaient abandonné leurs positions en signe de protestation<sup>34</sup>. En octobre 2015, Issa Abdel nabi Saleh, le meneur supposé d'un groupe de soldats mutinés et rapatriés du Mali, aurait trouvé la mort après avoir été torturé par les agents de l'Agence nationale de sécurité (ANS), et son corps « abandonné » à la morgue de l'hôpital général de N'Djamena<sup>35</sup>. En février 2016, un soldat du contingent tchadien de la MINUSMA, mécontent de ses conditions de vie, a tué deux de ses compatriotes, à Kidal, dans le nord-est du Mali.

Selon une perception largement partagée par nombre de citoyens tchadiens, la « géopolitique » appliquée aux recrutements dans l'armée tendrait à favoriser le Nord musulman, qui totalise 14 régions sur les 22 que compte le Tchad. L'armée tchadienne compterait, début 2016, environ 600 généraux dont les 80 % seraient originaires de la région du président Deby. L'élite des forces de sécurité tchadienne reste une « force spéciale au service de la sécurité présidentielle, dont la

---

31. Elle est dirigée par le général Mahamat Idriss Deby Itno, fils du président Deby, depuis septembre 2014. [Le Général Mahamat Idriss Deby prend la tête de la DGSSIE](#), *Alwihda Info*, 22 septembre 2014.

32. Souleymane Adoum, Communication, février 2016. Selon le Consultant et coordinateur de projets sociaux, Gilbert Morba, il fallait, début 2016, un budget journalier de 5 à 8 000 FCFA pour assurer trois repas par jour à une famille de 5 à 7 personnes à N'Djamena. Un sac de 100 kg de petit mil revenait à 18 000 FCFA (27,44 euros) et un sac équivalent de riz revenait à environ 25 000 FCFA (38,11 euros). Communication, N'Djamena, février 2016.

33. Mamadou Maindoh, ancien député du RNDD-Le Réveil. Communication, février 2016.

34. Mali : un soldat mutin tue deux Casques bleus tchadiens, *Jeune Afrique*, 25 février 2016.

35. La mobilisation des associations de droits de l'homme sur cette affaire est à l'origine d'une plainte auprès du parquet de Paris contre le directeur de l'Agence nationale de sécurité(ANS).

majorité du commandement et de la troupe [appartiendrait] au clan et à ses alliés au détriment de l'armée tchadienne en déshérence totale. (...) cette troupe est fortement équipée pour contrecarrer les actions des rebellions et la menace de Boko Haram, devenue aussi une opportunité pour redorer le blason ». Pour les défenseurs des droits humains et les activistes sociaux, l'armée tchadienne n'est une armée disciplinée au service de l'État et des citoyens, « ni républicaine, ni apolitique, moins encore professionnelle et au service de la Nation tchadienne »<sup>36</sup>.

Au sein même de l'armée, les militaires du clan Zaghawa n'auraient du respect que pour la personne d'Idriss Deby. Une tension communautaire les opposerait au reste du commandement, au sein duquel les hauts gradés « sudistes », sous les ordres, resteraient marginalisés. Le niveau de formation de la plupart des généraux placés à la tête des unités tchadiennes envoyées dans les missions de maintien de la paix en Afrique est remis en question par certains analystes<sup>37</sup>. En effet, alors que les autorités tchadiennes justifient la démobilisation d'une partie des effectifs pour les besoins de la réforme et la modernisation de l'armée, elles procèderaient au recrutement de jeunes du Nord peu qualifiés au regard du niveau d'instruction requis et ce, au détriment d'un recrutement de jeunes du Sud ayant le niveau requis<sup>38</sup>. Enfin, les militaires blessés au Mali et au Nigéria ne bénéficieraient pas d'une prise en charge adéquate à leur retour au Tchad<sup>39</sup>.

Il existe par conséquent un risque raisonnable que ces tensions au sein des forces de sécurité tchadiennes, se combinent au contexte de récession économique ainsi qu'à une éventuelle crise post-électorale, et se muent en facteur de crise politique et sécuritaire majeure. Une situation qui ne manquerait pas, au regard de l'histoire passée du pays, « *de réveiller certains réflexes et certains foyers de tensions dormants*<sup>40</sup> ». Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que diverses sources ont fait état de tractations, dans la région montagneuse de l'Hadjar Marfaine, à cheval sur la frontière soudanaise, visant à regrouper les forces rebelles d'ex-combattants tchadiens issus des différents mouvements politico-militaires, qui ont créé, en mars 2015, une Coordination dénommée Union des jeunes patriotes tchadiens (UJPT)<sup>41</sup>.

Ces développements se déroulent, selon l'analyste Maxwell Naringué Loalngar, sous l'œil indifférent de Khartoum qui tablerait sur « *une future contagion burkinabée chez son voisin occidental (...) [et] ne voudrait pas, en effet, y perdre définitivement pied et ne rechignerait pas à garder quelques fers au feu. De quoi alimenter les craintes d'une situation à la libyenne même si nombre d'observateurs pensent que les forces anti-terroristes occidentales, aujourd'hui pré-positionnées dans le pays pour*

---

36. Gilbert Morba, *op. cit.*

37. Mamadou Maindoh, *op. cit.*

38. *Ibid.*

39. Maxwell Naringué Loalngar, *op. cit.*

40. *Ibid.*

41. [Création d'un mouvement dénommé Union des jeunes patriotes tchadiens](#) (UJPT), *Makaila*, 30 mars 2015 ; sortie du Mouvement national pour le développement et le renouveau démocratique (MNDRD) de l'UJP. *Le Tchadanthropus*, 28 mai 2015.

*ratisser tout le Sahel, ne laisseront pas faire et prendront la partie de la révolte civile conduite ou non par l'opposition démocratique intérieure<sup>42</sup> ».*

#### 4. Les enjeux liés au « patrimonialisme » et aux tensions communautaires

Pour nombre de ses détracteurs, le pouvoir tchadien tire principalement sa légitimité de ses actions guerrières, de la maîtrise d'une « armée clanique » et de ses interventions militaires dans d'autres pays, sous le regard bienveillant de la communauté internationale et des grandes puissances partenaires<sup>43</sup>. Toutefois, les critiques de la gouvernance sous Idriss Deby soulignent également le caractère patrimonial de l'exercice du pouvoir : *« le pouvoir de Deby est avant tout personnel et fondé sur une administration volontairement mal structurée, instable et budgétivore. Les postes sont créés à volonté pour satisfaire les affidés et autres obligés. Le régime ne connaît pas le principe du conflit d'intérêt entre les affaires privées et celles de l'État. Les emplois fictifs sont légion pour les permanents du parti : tous les membres du Bureau politique national et du Conseil national du MPS et autres cadres du parti sont tous conseillers à la présidence, à la Primature ou à l'Assemblée nationale, tout en exerçant d'autres activités privées lucratives et incompatibles avec leurs fonctions publiques<sup>44</sup> ».*

Il s'agit d'un pouvoir « clanique et familial » qui s'est accaparé de toutes les régies financières du pays<sup>45</sup>. Le secteur pétrolier, la cimenterie, le ministère des Postes et télécommunications, les principales entreprises de téléphonie mobile, les grands postes de l'Administration publique : les finances, le Trésor, les douanes, les impôts, les transports, la police, la gendarmerie, l'armée sont aux mains de proches et membres du clan Zaghawa<sup>46</sup>. Bien que des cadres d'autres groupes socioculturels soient aussi nommés à des postes à responsabilités, il s'agirait selon les critiques, d'un procédé d'association formelle sans aucune incidence sur le contrôle du pouvoir et des ressources<sup>47</sup>. En effet, les personnalités issues du MPS, le parti présidentiel, dominant également l'ensemble des institutions politiques, à savoir l'Assemblée nationale, le Conseil économique et social, le Conseil constitutionnel, le Haut Conseil de la communication, la Haute Cour de justice et la Cour des comptes. Toutefois, la mise en cause de la moralité et de la probité de certaines de ces personnalités

---

42. Maxwell Naringué Loalngar, *op. cit.*

43. Voir la Note N°19 de l'Observatoire – [Le Tchad : un hégémon aux pieds d'argile](#), 18 mai 2015.

44. Ahmat Mahamat Hassan, *op. cit.*

45. [Monopole et clanisation de l'État](#), *Le Tchadanthropus*, 29 août 2014.

46. La Société nouvelle d'études et des réalisations (SNER) qui s'occupe de la construction des routes, des aéroports, des barrages, etc., est dirigée par Daoussa Deby Itno (frère) ; Mahamat Timan Deby (neveu) est le Directeur général de la cimenterie de Baoré ; Hissein Idriss Deby (fils) est à la direction générale de l'aéroport de N'Djamena, etc. Au total, une trentaine de membres de la famille ou du clan présidentiel occupent des fonctions au sein du gouvernement ou des régies financières du pays.

47. Professeur Ahmat Mahamat Hassan, *op. cit.*

dans les affaires de détournement des deniers publics est un facteur incontestable de fragilisation du pouvoir tchadien.

L'un des cas les plus emblématiques est notamment celui de l'ancien secrétaire général de la présidence de la République, Jacques Haroun Kabadi, ancien secrétaire général du Mouvement patriotique du Salut (MPS), puis Premier ministre au début des années 2000. Jacques Haroun Kabadi a été mis en cause dans plusieurs affaires litigieuses, dont une affaire de corruption et de détournement en 2011. Arrêté, mis à la disposition de la justice, il aurait été libéré sur instruction du chef de l'État, sans décision de justice, et placé à la tête de l'Assemblée<sup>48</sup>. Par contre, le limogeage, et l'arrestation fin octobre 2015 du frère cadet du président Idriss Deby, Salaye Deby, de son poste de directeur général des douanes, semble marquer une volonté du pouvoir tchadien de donner des gages de moralité, à l'approche des élections<sup>49</sup>. C'est en effet, suite à une plainte déposée par le secrétaire général du gouvernement au nom de l'État, que Salaye Deby accusé d'enrichissement illicite et de détournement de deniers publics, a été interpellé. De l'avis de nombre d'observateurs tchadiens, la sanction contre Salaye Deby ne serait qu'une manœuvre pour endiguer les critiques et la défiance d'une frange croissante de l'opinion tchadienne. Aucun procès n'a été organisé et l'intéressé a recouvré sa liberté, tandis que la saisie conservatoire de ses comptes et des biens était levée. Salaye Deby vivrait depuis un exil doré en Égypte ou en Turquie. Toutefois, le thème de la moralisation de la vie publique pourrait constituer l'un des défis majeurs, et un facteur possible de l'érosion des suffrages du MPS aux législatives à venir.

Les tensions autour de l'accès aux ressources naturelles, mettant aux prises éleveurs-agriculteurs, constituent un autre foyer de crise, en mesure de miner la stabilité du pays, dans le prolongement des tensions électorales. L'introduction avortée d'un code pastoral très controversé, entre novembre et décembre 2014, a mis en lumière le potentiel déstabilisateur des conflits agropastoraux au Tchad<sup>50</sup>. Les critiques principales du code pastoral pointaient les risques d'une transformation de l'ensemble du territoire tchadien « en un vaste pâturage pour les éleveurs et les propriétaires de capital-bétail qui ne constituent que 3,5 % de la population tchadienne »<sup>51</sup>. Certaines dispositions du code jugées trop favorables aux éleveurs, par une partie de l'opinion, semblaient constituer une source de conflit entre pasteurs et agriculteurs. Les dispositions du code du pastoralisme consacraient, en effet, une supériorité de l'éleveur sur les autres opérateurs ruraux dans l'accès aux ressources naturelles, sans prendre en considération l'activité agricole d'une manière générale et la vocation agricole de certaines zones du territoire, notamment celles du Sud du pays<sup>52</sup>.

---

48. Le Président de l'Assemblée nationale Haroun Kabadi, que veut-il au juste ?, *Magazine Charilogone*, 30 septembre 2015.

49. Pourquoi Salaye Deby, le frère du président, a-t-il été limogé ? *Jeune Afrique*, 27 octobre 2015.

50. [Idriss Deby annonce le retrait du code pastoral](#), *Le Tchandanthropus*, 4 décembre 2014.

51. Observations de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) sur le projet de code sur le Pastoralisme au Tchad. Juillet 2014.

52. Idem.

Bien que le code adopté par l'Assemblée ait été retiré à l'initiative de l'exécutif en décembre 2014, les règlements de litiges agropastoraux demeurent, selon nombre de témoignages, réglés selon l'esprit du code du pastoralisme : « *Le règlement de ces conflits se font en défaveur des agriculteurs qui sont quelques fois amendés, emprisonnés voir lourdement condamnés, malgré que leurs champs soient dévastés. Les terres cultivables des agriculteurs sont arrachées pour être attribuées aux éleveurs qui les occupent contre l'avis des cultivateurs... Bien souvent les agriculteurs sont assassinés, tués par les éleveurs bien armés, alors que les paysans tentent de défendre leurs champs. Ce sont les commandants de brigade, les commissaires de police, les sous-préfets et les préfets qui sont en charge des arbitrages. Les décisions partisans sont prises aussi bien au niveau des brigades que de la justice.*»<sup>53</sup> La récurrence des ces tensions fait craindre à certains observateurs, les risques de conflits intercommunautaires aussi dévastateurs que ceux que la Centrafrique a connus<sup>54</sup>.

---

53. Mamadou Maindoh, *op. cit.*

54. *Ibid.*

## Conclusions

Depuis la fin des crises politico-armées au Tchad, au milieu des années 2000, le pouvoir tchadien ne rencontrait plus d'opposition significative, « ni de la part des partis politiques, ni de la société civile, tous engagés dans un dialogue qui n'en finit plus et dont les acteurs bénéficient des largesses du pouvoir<sup>55</sup> ». Dans ce contexte, l'hypothèse d'une révolte populaire semblait peu plausible, en l'absence d'une « offre politique alternative crédible, ni de leadership pour prendre le relais et exiger un changement radical de système politique<sup>56</sup> » .

Les élections générales de 2016 pourraient pourtant marquer un point de rupture en mettant à vif diverses fractures qui traversent la société tchadienne. Au-delà des questions de la biométrie intégrale, de la fiabilité du recensement électoral, de l'indépendance de la CENI et de celles des institutions en charge de gérer les éventuels litiges électoraux, se profilent au moins quatre enjeux ou fractures fondamentales porteuses d'un risque de déstabilisation durable.

On peut noter :

- ✓ Une **fracture socioéconomique**, ravivée par la chute des cours du pétrole et par une croissance économique inégalitaire, qui mettent à mal un mode de gestion patrimoniale des ressources du pays par un groupe restreint ;
- ✓ Une **fracture générationnelle**, aggravée par la marginalisation d'une jeunesse, sans perspectives socioprofessionnelles ;
- ✓ Un **fracture sécuritaire**, caractérisée par la disparité des conditions de vie et de traitement au sein des forces de sécurité tchadienne ;
- ✓ Une **fracture socioculturelle**, imposant une lecture des rapports sociaux et de l'accès aux opportunités en termes antagoniques et le long d'une ligne de partage Nord-Sud.

Les restrictions croissantes aux espaces d'expression (presse indépendante, organisations de la société civile, organisations et mouvements de la jeunesse) et la concentration du pouvoir au sein des clans armés et groupes socio-culturels partisans du pouvoir, ont favorisé une culture de la défiance au sein de la jeunesse et amplifient un climat d'exaspération sociale.

Au regard de ce contexte, une victoire du Président sortant et de sa famille politique sera immanquablement synonyme de tensions sociales accrues, de mouvements sociaux cycliques, sans que soit exclus des épisodes de violence armée en cas d'une rupture du statu quo au sein des forces de sécurité.

Enfin, l'état de santé du président Deby reste une source de spéculation et un impondérable à considérer pour l'appréciation de la stabilité future du Tchad.

---

55. Abderrahmane Ali Gossoumian et Bruno Angsthelm, [Protestation et indignation populaire au Tchad](#), CCFD-Terre Solidaire/ CSAPR-Tchad, 24 février 2016.

56. *Idem*.

## Michel Luntumbue

Michel Luntumbue est chargé de recherche au GRIP dans le secteur « [Conflit, sécurité et gouvernance en Afrique](#) ». Licencié en Sciences politiques et Relations Internationales, ses travaux au GRIP portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'état de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale.